



Bulletin de l'AMOBSL

Publié par l'Association des médecins omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent

Volume 2, n° 2

Novembre 2006

Mot de la présidente

Bon, le renouvellement de l'entente est signé jusqu'en 2010. L'assemblée générale de septembre a élu l'exécutif de l'AMOBSL pour l'année 2006-2007. On peut maintenant se reposer et se consacrer à nos activités cliniques auprès de nos patients.

ET BIEN NON !!!

Nous avons encore beaucoup de boulot à accomplir.

Premièrement, le recrutement qui est encore et toujours un problème crucial dans la région. Nous avons fondé beaucoup d'espoir dans les plans régionaux d'effectifs médicaux en omnipratique. Mais, plus on est confronté à ses limites, plus on doute que c'est la bonne solution pour régler nos problèmes de main-d'œuvre. Les régions centrales qui font le plein de nouveaux facturants chaque année, ne réussissent pas à combler leurs postes réservés aux retours de régions. C'est donc très facile pour un médecin qui commence sa pratique, de travailler quelques mois dans une région éloignée, ou encore faire un remplacement de congé quelconque, et de revenir dans une grande ville par la suite.

On se retrouve avec un problème chronique de manque d'effectifs qui empire à chaque année, car nous ne réussissons même pas à combler les départs. Quand allons-nous pouvoir compter sur des équipes complètes dans chaque localité ?????

Lors du dernier conseil général de la FMOQ, nous avons manifesté notre désaccord sur la méthode de calcul utilisée pour déterminer le nombre de postes accordés aux régions centrales, intermédiaires et éloignées, mais en attendant les grosses cohortes de finissants qui, espérons, n'auront plus de place pour travailler dans les grandes villes !!! Il ne faut pas croire aux miracles.

Deuxièmement, le modèle GMF semble très apprécié par les médecins qui y participent et par les patients inscrits. On compte de plus en plus de GMF à travers la province et dans notre région. Par contre, ce modèle n'est pas applicable partout, et on cherche maintenant comment on pourrait ajuster le modèle pour correspondre aux besoins des cliniques de moins de quatre médecins dans les petites municipalités. D'ailleurs, nous accueillerons avec intérêt toutes vos suggestions en ce sens.

Troisièmement, vous entendrez parler bientôt, si ce n'est déjà fait, des plans de mesure d'urgence en cas d'épidémie d'influenza (grippe aviaire). L'Agence régionale ainsi que chaque CSSS ont déposé leur plan d'action. J'ai travaillé au printemps 2006 sur un comité spécial nommé par le bureau de la Fédération afin d'évaluer les répercussions sur notre pratique en cabinet et de prévoir des mesures financières pour compenser les dépenses supplémentaires que de telles mesures d'urgence vont nécessairement engendrer. Ces recommandations ont été présentées aux membres du bureau, et des négociations avec le ministère de la Santé et des Services sociaux sont en cours afin de financer ces mesures. Vous serez informés de tout développement ultérieur dans ce dossier.

Quatrièmement, je vous invite à consulter notre site Internet qui est en fonction depuis septembre 2006. Vous trouverez une liste des activités de formation médicale continue et de nombreuses informations utiles à votre pratique quotidienne. Si vous préférez recevoir ce bulletin par courriel, s'il vous plaît, veuillez nous faire parvenir votre adresse électronique.



Pour finir, je tiens à transmettre mes félicitations à tous les membres de notre association, car dans certains milieux, avec moins de 60 % des effectifs médicaux en place, ont réussi collectivement à fournir à notre population des services médicaux de qualité.

Merci!

Josée Bouchard, M.D.
Présidente AMOBSL

COMMUNIQUÉ

Six médecins omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent honorés par leurs pairs

Rimouski, le 16 octobre 2006 – Lors de son assemblée générale annuelle, l'Association des médecins omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent (AMOBLS) a honoré six de ses membres dans le cadre de son *Programme de reconnaissance des omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent* mis sur pied en 2004. Les prix ont été remis en présence du président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Dr Renald Dutil.



Apparaissent sur la photo dans l'ordre habituel : Dre Josée Bouchard, présidente de l'AMOBLS; ; Dre Catherine Gagnon, Rivière-Bleue; Dr Marc Auger, Rivière-Bleue; Dre Danielle Cadrin, Trois-Pistoles; Dr Jean-François Dorval, Rimouski; Dr Jacques Caron, Rivière-du-Loup, N'apparaît pas sur la photo : Dre Diane Pinel-Tremblay, Matane.

Les médecins honorés sont : les Dr Diane Pinel-Tremblay de Matane, Dr Jean François Dorval de Rimouski, Dre Catherine Gagnon et Dr Marc Auger de Rivière-Bleue, Dre Danielle Cadrin de Trois-Pistoles et Jacques Caron de Rivière-du-Loup.

Pour la présidente de l'AMOBLS, le Dre Josée Bouchard, la remise des certificats de mérite associés au Programme permet de souligner l'excellence de la contribution et honoré des médecins qui se sont distingués comme omnipraticiens tant par leur persévérance que par leur rayonnement. Les médecins récipiendaires se sont impliqués, entre autres, dans des activités cliniques, d'éducation populaire, d'enseignement ou de recherche. Ils sont également reconnus pour leurs collaborations avec leurs collègues et ont manifesté de l'intérêt pour l'implication bénévole dans leur milieu.

L'AMOBLS a profité de son assemblée générale annuelle pour présenter son nouveau site Internet : www.amobsl.com. Le site contient la liste des membres de l'association ainsi que leurs coordonnées professionnelles, une section relative au recrutement médical et les dates des formations à venir. L'Association des médecins omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent compte 150 membres.

ÉDUCATION MÉDICALE CONTINUE

Rapport annuel du responsable régional de la FMC

a) Selon notre analyse, il s'agit d'une excellente année

Milieux	Demandes de crédits			Catégorie 1 recommandées			Catégorie 2 recommandées			Aucun crédit recommandée		
	05-06	03-04	03-04	05-06	04-05	03-04	05-06	04-05	03-04	05-06	04-05	03-04
Amqui	17	12	2	16	7	2	0	0	0	1	5	0
Matane	23	11	32	18	8	27	0	0	0	5	3	5
Mont-Joli	1	11	2	7	7	1	0	4	0	0	0	1
Rimouski	102	94	102	85	90	97	5	0	0	12	4	5
Riv-du-Loup	58	31	31	50	22	21	1	1	0	7	8	10
Témiscouata	32	19	13	29	16	12	0	0	0	3	3	1
Trois-Pistoles	10	6	1	10	5	1	0	0	0	0	1	0
Régional	1	9	6	1	8	5	0	0	0	0	1	1
TOTAL	244	193	189	210	163	166	6	5	0	28	25	23

b) Selon les statistiques à la FMOQ, notre performance est remarquable

«169 des 195 médecins que compte l'AMOBSL, soit 86,67 %, ont participé à des activités de formation sous l'égide de la FMOQ et de l'AMOBSL ; le tout pour 5 419 crédits de catégorie 1 et 34 crédits de catégorie 2, donc un total de 5 453 crédits, soit une moyenne de 32,27 par participant. Ceci vous classe au 2^e rang en terme de moyenne, l'AMONOQ affichant une moyenne de 35,01 heures, mais avec un pourcentage de 73,13 toutefois».

Dr Pierre Raïche

Fonds de formation régionale

Ne pas oublier...Il nous reste des fonds pour l'organisation d'EMC dans notre région et la création de cours de formation destinés aux collègues. Je vous rappelle les critères de sélection pour l'obtention d'une subvention de la part de l'AMOBSL :

- 1) Pour l'organisation d'une activité de formation d'envergure régionale (invitant tous les médecins de famille du Bas-St-Laurent), la subvention allouée sera de 50 \$ par médecin omnipraticien participant, jusqu'à concurrence d'une somme totale de 1 000 \$*.
- 2) Pour l'organisation d'une activité locale de formation de 3 heures et plus, une somme totale de 1 000 \$ par année pourra être octroyée par localité, toujours en calculant 50 \$ par participant à cette formation*.
- 3) Un médecin de famille de la région pourra obtenir une subvention de 500 \$ pour la préparation et la diffusion d'une formation pour ses collègues. Cette formation ne pourra pas être concurrentiellement subventionnée par l'industrie pharmaceutique. Deux subventions par année par localité pourront être attribuées**.

* La demande de subvention devra nous parvenir en même temps que la demande de crédits de formation et le chèque de subvention sera expédié aussitôt que la feuille des présences nous parviendra.

** Le chèque sera expédié après lecture du texte de la formation préparée.

Répertoire des activités de formation dans notre région

En consultant le site de notre Association, «amobsl.com», vous pourrez y retrouver inscrites toutes les formations de trois heures et plus qui auront lieu dans notre région dans les semaines à venir.

Jean-Marie Deschênes, M.D.
Responsable de l'EMC



Un souhait de l'exécutif

L'exécutif vous souhaite, de même qu'aux membres de vos familles, une excellente période des fêtes et une nouvelle année remplie de joie !

EXÉCUTIF 2006-2007

Dre Josée Bouchard, présidente

Téléphone : 862-3110

Dr Patrice Tremblay, vice-président

Téléphone : 562-5741

Dr Louis Saint-Pierre, secrétaire-trésorier

Téléphone : 775-5353

Dr Denis Beaulieu, 1^{er} directeur

Téléphone : 851-1111

Dr Jean-Marie Deschênes, 2^e directeur et responsable EMC

Téléphone : 859-2450

Dre Hélène Cambron, 3^e directrice et 4^e déléguée au conseil de la FMOQ

Téléphone : 899-6751

Dre Diane Comeau, 4^e directrice

Téléphone : 723-1222